

AFFAIRE N° 29. - Marché de gré à gré d'un montant de 5 990 000 Frs CF.  
à passer avec l'Entreprise VELIO Roger pour la construction de la Cure de la  
Délivrance.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs, et Chers Collègues,

Je vous demande de m'autoriser à passer un marché de gré à gré d'un montant de 5 990 000 Frs CFA avec l'Entreprise VELIA Roger pour la construction de la Cure de la Délivrance.

Les crédits nécessaires au paiement de ces travaux sont prévus au Chapitre 909 - Article 2312-08 (Crédits reportés de 1968), et se répartissent comme suit :

- Participation communale .....	4 000 000 Frs
- Participation de la Paroisse .....	2 325 000 Frs
	<hr/>
Soit au TOTAL .....	6 325 000 Frs
	<hr/>

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.